

# Pourquoi les pays importent-ils des contrefaçons? (Résumé)

**Le rapport complet est disponible en anglais:**

OCDE/EUIPO (2023), *Why Do Countries Import Fakes? : Linkages and Correlations with Main Socio-Economic Indicators*, Illicit Trade, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/8a4a4508-en>.

Le commerce des produits de contrefaçon demeure un risque socio-économique mondial qui menace l'efficacité de la gouvernance publique, l'efficacité des entreprises et le bien-être des consommateurs. Dans le même temps, il devient une source majeure de revenus pour les groupes criminels organisés. Il nuit également à la croissance économique en réduisant les revenus des entreprises et en décourageant l'innovation. La contrefaçon a non seulement un impact négatif sur les ventes et les bénéfices des entreprises touchées et sur l'économie en général, mais elle constitue également une menace pour le bien-être social et la sécurité publique. En outre, dans certains secteurs à haut risque, tels que ceux des produits pharmaceutiques illicites, des denrées alimentaires ou de l'alcool, la présence de produits contrefaits constitue une réelle menace pour la santé et la sécurité des citoyens.

Les facteurs qui déterminent les importations de bien contrefaits sont notamment ceux qui façonnent les demandes intentionnelles et inintentionnelles. La demande inintentionnelle est exprimée par des consommateurs non avertis, qui sont dupés par de mauvais acteurs, et qui achètent un produit contrefait en croyant qu'il s'agit d'un produit authentique. La demande intentionnelle est générée par les consommateurs qui optent consciemment pour des contrefaçons. Les données existantes suggèrent qu'environ 54 % des produits contrefaits et piratés importés entre 2017 et 2019 ont été vendus à des consommateurs qui savaient qu'ils achetaient des produits contrefaits, tandis que les 46 % restants ont été achetés à leur insu. La proportion de consommateurs qui achètent sciemment des contrefaçons diffère selon le type de produit, allant de 11 % pour les produits chimiques à 57,3 % pour les appareils électroniques.

Les recherches microéconomiques existantes identifient plusieurs facteurs qui déterminent à la fois la demande intentionnelle et la propension involontaire à acheter des contrefaçons. La plupart de ces facteurs sont liés au consommateur individuel, notamment à sa situation économique générale, sa connaissance de la contrefaçon et du piratage et son attitude à cet égard, ainsi qu'aux préoccupations liées à l'achat et à la consommation d'une marchandise contrefaite ou piratée. D'autres facteurs sont liés au produit lui-même (par exemple, son prix ou sa qualité perçue) et à l'environnement institutionnel dans lequel le consommateur évolue.

Ces facteurs ont été déterminés au niveau individuel, mais l'analyse macroéconomique présentée dans ce rapport tente de vérifier ces affirmations au niveau macroéconomique et national. En examinant les statistiques d'importation et les données relatives aux saisies, l'analyse confirme certains schémas établis au niveau microéconomique. Si certains liens sont évidents, d'autres sont plus difficiles à déterminer et à interpréter et nécessitent une analyse plus approfondie.

Les facteurs qui sont clairement corrélés à la valeur des importations de contrefaçons sont les suivants :

- La valeur des importations d'un pays. L'analyse montre une corrélation très forte et positive entre la valeur des importations de contrefaçons et la valeur des importations authentiques.
- Le PIB par habitant. L'analyse montre que, combiné à d'autres facteurs, un PIB par habitant plus élevé dans un pays est associé à moins d'importations de contrefaçons dans ce pays. Il est important de noter que, selon de nombreuses études, le PIB par habitant est positivement corrélé au niveau général de respect de la propriété intellectuelle dans un pays. Par conséquent, ce résultat suggère indirectement que le renforcement du niveau de protection de la propriété intellectuelle dans un pays pourrait conduire à une réduction des importations de contrefaçons.
- La qualité des infrastructures de commerce et de transport. L'analyse présentée dans ce rapport montre que la qualité des infrastructures logistiques et de transport tend à faciliter les importations de contrefaçons dans la même mesure qu'elle facilite le commerce licite, dans les pays où les normes de gouvernance relatives au respect et à la protection de la propriété intellectuelle sont relativement faibles. Ce résultat corrobore les tendances déjà mises en évidence par l'OCDE et l'EUIPO selon lesquelles les contrefacteurs abusent des solutions logistiques modernes conçues pour faciliter le commerce licite.
- La part de la population âgée de 65 ans et plus est négativement liée au montant (en termes de valeur) des importations de contrefaçons. Plusieurs mécanismes pourraient expliquer cette tendance, notamment une plus grande sensibilisation à la menace de la contrefaçon, des contraintes économiques relativement moindres pour les personnes âgées par rapport aux plus jeunes, et moins d'achats en ligne de la part des personnes âgées.
- Le pourcentage de personnes utilisant internet. L'analyse montre que l'utilisation d'internet est positivement corrélée à la valeur des fausses importations ; cela confirme les conclusions antérieures sur le rôle croissant d'internet dans la facilitation du commerce des marchandises de contrefaçon. Cela reflète également la facilité de tromper les consommateurs au sein de l'environnement digital.
- Enseignement supérieur. Les données montrent une relation positive entre le taux brut de diplômés de l'enseignement supérieur et la valeur des importations de produits de contrefaçon. Plusieurs facteurs sous-jacents peuvent expliquer cette relation, notamment un éventuel manque de sensibilisation à ce risque (y compris la présence de produits de contrefaçon dans tous les secteurs et pas seulement dans les secteurs de la mode ou des produits de luxe), combiné à une plus grande capacité à rechercher des bonnes affaires en ligne. Des recherches plus approfondies sont toutefois nécessaires pour comprendre cette relation.

Bien que tous les facteurs identifiés ci-dessus soient importants, il convient de noter qu'aucun d'entre eux ne peut expliquer à lui seul la propension d'une économie donnée à importer des contrefaçons - c'est plutôt la combinaison de nombreux facteurs qui façonne la demande intentionnelle et inintentionnelle de contrefaçons et, par conséquent, la propension à importer des marchandises contrefaites. Par ailleurs, bon nombre des facteurs présentés ci-dessus peuvent être extrêmement bénéfiques pour le commerce en général et, plus globalement, pour le bien-être d'un pays. Il s'agit notamment des infrastructures logistiques de qualité ou encore l'accès à internet. L'utilisation abusive de ces moyens de distribution et les opportunités qu'elles créent peuvent entraîner une augmentation des flux commerciaux de marchandises contrefaites. Le degré d'utilisation abusive dépend fortement des questions de gouvernance, en particulier du niveau de protection de la propriété intellectuelle. Le défi politique consiste à réduire les possibilités d'abus, tout en garantissant les bénéfices du commerce.